L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 28 JUIN.

FEUILLETON.

LE BILLET DE LOGEMENT.

PAR GABRIEL RUPHY.

I

Deux jeunes gens, deux officiers, à en juger par leur façon de porter le chapeau et l'épée, venaient de descendre, en secouant leurs manchettes et leurs jabots poudreux, de la diligence ou *turgotine*, dans la principale rue de la petite ville de la Suze.

Ce débarquement s'effectuait par une belle après-midi du mois de mai 1784.

Le premier de nos deux voyageurs était de haute taille, d'alerte prestance, d'avenante mine. Son regard et sa voix avaient je ne sais quoi de vif et de délibéré. Une émotion mystérieuse, une joyeuse impatience qu'il contenait avec peine et dissimulait avec soin, n'aurait pas échappé, malgré ses efforts, à un compagnon moins distrait que le sien.

Mais celui-ci, tout entier à une surprise prête à dégénérer en mauvaise humeur, ne songeait qu'à la halte imprévue qui paraissait le contrarier, sans en chercher encore les motifs. Il se fût, sans cela, demandé quel sentiment voilait par moments l'œil clair de son ami d'une langueur humide, faisait monter une rougeur fiévreuse à la pommette de ses joues, se trahissait enfin dans ses gestes saccadés et la brusque alacrité de sa démarche.

Tel était le contraste qui diversifiait, au moment du débotté, l'attitude de deux hommes unis d'ailleurs par une communauté de sentiments naturelle entre frères d'armes.

Car le vicomte Louis de Saulieu et le marquis Henri de Verdeille étaient l'un et l'autre capitaines au régiment de Bourbon-Infanterie, en congé de réforme par suite de la paix entre l'Angleterre et la France, signée à Versailles le 3 septembre 1783.

On sait que cette paix glorieuse, et par là si différente de celle de 1763, avait mis fin à la guerre d'Amérique, et que nos succès l'avaient déterminée en consacrant l'indépendance des Etats-Unis.

Les deux amis avaient fait ensemble la guerre de savanes sous l'habit blanc, couleur réglementaire, depuis 1763 jusqu'à la révolution—où le bleu remplaça le blanc—de l'uniforme de l'infanterie. Tous deux rapportaient dans leur valise, pour le suspendre, non sans orgueil, au milieu des trophées de famille, un habit de campagne, blanc comme leur honneur, mais souillé des nobles taches de sang et de poudre de vingt aventureux combats.

Pour en finir avec ce signalement nécessaire, disons que le marquis était aussi blond que le vicomte était brun; que, sous une couche commune du hâle tropical, son teint était aussi pâle que le teint de son ami était coloré; qu'il avait l'œil bleu, vague et rêveur, au lieu de l'avoir noir, vif et énergique; enfin que, quoique bien pris dans sa taille élégante et souple, il ne possédait pas la fière stature et l'allure martiale qui attiraient l'œil des hommes sur M. de Saulieu.

En revanche, paraît-il, les femmes regardaient plus volontiers M. de Verdeille, parce que, plus timide, plus doux, plus triste, il osait moins les regarder lui-même.

Comme tous les gens qui s'aiment beaucoup, nos deux amis se disputaient souvent. Ils n'y manquèrent pas ce jour-là plus que les autres, et aussitôt les comptes réglés avec le conducteur, les ordres nécessaires à l'installation donnés à l'hôte de l'*Etoile d'Or*, qui les recevait respectueusement, le bonnet à la main, le débat habituel s'engagea entre eux.

—Je t'ai toujours laissé faire, commença de M. de Verdeille avec un plaisante affectation de solennité, sans me permettre l'ombre d'une observation... Cependant...

—T'en es-tu mal trouvé, et le regrettes-tu? interrompit assez vivement M. de Saulieu.

—Non, certes; et je me plais à rendre hommage à ta direction; mais enfin cette abnégation mérite bien quelque récompense; aussi ne me trouveras-tu point, je l'espère, indiscret, si je te demande....

—L'ingrat! le voilà qui se lasse de l'obéissance, au moment d'en recueillir les plus beaux fruits! Mais je suis bon prince, et ne saurais m'accommoder d'un gouvernement sans obstacle. Tu grilles de savoir, je le parie, pourquoi au lieu de continuer notre route, nous nous arrêtons ici, combien doit durer cette halte nécessaire...?

—Ou superflue....

—Superflue! Le superflu n'est-il pas ce qu'il y a de plus nécessaire au monde? Superflue! c'est ce que nous allons voir, monsieur de l'opposition. N'allons-nous pas au château de Belleville, où je me fais un plaisir de te mener?....

—Par le plus long chemin.

—Soit; mais si cette école buissonnière est fondée en raison, et justifiée par ses agréments, qu'as-tu à objecter?

—Rien; aussi cesserai-je de me plaindre, quand je connaîtrai ces raisons et ces agréments.

—Tu vas être satisfait. Tu conviendras bien avec moi que pour que nous recevions au château de Belleville une hospitalité digne de nous, il faut que ma famille s'y trouve?

—J'en suis d'accord.

—Eh bien! par suite d'un malentendu, ma mère, retenue d'ailleurs au Mans par une affaire imprévue, n'a pu être prévenue à temps de notre arrivée, et ne saurait venir nous attendre à Belleville avant demain.

La raison de notre halte est péremptoire. Les attraits qu'elle nous offre sont plus contestables. Je ne puis voir ce que nous gagnerions à séjourner dans cette petite ville, morose d'aspect, privée de tout moyen de divertissement, que je crois reconnaître pour l'avoir déjà traversée une fois, et dont je n'ai gardé aucun bon souvenir. Ne vaudrait-il pas mieux essayer de poursuivre notre route, à cheval ou en poste, et nous suffire de notre mieux à Belleville, dont nous ferions nous-mêmes demain les honneurs à Mme ta mère! Nous y bivouaquerions. En furetant dans les combles, nous trouverions bien quelque vieux perrier et nous saluerions, à leur arrivée, ces dames d'une salve triomphale des plus inattendues....

—Le projet ne manque point d'originalité et constituerait en effet le meilleur parti à prendre....s'il n'était le pire. Ma mère a emmené tout son domestique avec elle. Nous serions voués aux soins grossiers d'un ménage de concierges, importuns et hargneux.

—Nous nous servirions nous-mêmes.

—Pour cela, il faudrait avoir les clefs du linge, de l'argenterie, des caveaux. Or, ma mère ne les laisse point sur la porte en l'absence des maîtres et des valets. Nous ferions donc, dans ce grand château solitaire, une vraie veillée de chartreux. Cette perspective cénobitique me flatte peu: je me ferais scrupule de te réduire aux racines et au miel sauvage de l'apôtre Jean. Tu me permettras donc de préférer à cet érémitique tête-à-tête les bonnes fortunes....

—Lesquelles?

—Oh! en tout bien tout honneur. Je fais allusion seulement à des bonnes fortunes de fantaisie, d'imprévu, d'observation, qu'on est sûr de trouver en se mêlant à l'intimité de la vie provinciale, patriarcale....

—A l'auberge? Si c'est là que nous installons notre poste d'observation, nous risquons fort d'en être vite dégoûtés par la monotonie et la banalité.

—Aussi n'est-ce point de l'auberge qu'il s'agit. Mais je m'explique. Il m'est venu une idée, un caprice, si tu veux. Nous sommes militaires, en vertu de notre feuille de route, jusqu'au complet rapatriement dans nos foyers. Par suite, nous avons droit, en bonne maison bourgeoise ou noble s'il se peut, à place à table, au feu et à la chandelle. C'est le privilège du soldat et de l'officier en marche, et nous n'en avons pas abusé, préférant la liberté et la commodité qu'il y a à voyager à ses frais. Eh bien! le croirais-tu? ce droit d'hospitalité, la plus noble des immunités de notre métier, je brûle d'en user encore une fois. Plus d'un roman s'est ébauché à la faveur de ce privilège du harnois. Or, nous allons le quitter, sans doute pour toujours, car nous n'aurons plus la guerre de longtemps et d'autres fumées que celles de la gloire enivrent aujourd'hui l'opinion. Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés. Je voudrais fermer sur quelque épisode digne de cet honneur notre carrière aventureuse et chevaleresque. Je voudrais....

—J'ai compris. Mais pour réaliser ton désir, que de désagréments à subir! Il faut faire visite à M. le maire en son hôtel de ville, répondre à l'interrogatoire du rogue scribe d'un rustique bureau, se mettre en quête enfin du papier sacramentel. Il est vrai qu'en vertu de ce brevet municipal nous aurons le droit de forcer en douceur la porte de quelque sanctuaire de la vie provinciale, dont les maîtres surannés nous ennuieront peut-être plus qu'ils ne nous divertiront.

—J'ai l'espoir du contraire; et mes pressentiments me trompent rarement. La Suze te doit une réparation; tu l'auras ce soir.

—Je le désire plus que je n'y compte; mais puisque la présence réelle n'est point exigée par l'ordonnance, ne pourrais-tu t'acquitter de tous ces soins, pas et démarches? Ce sont là des bagatelles de la porte qui, si j'étais contraint de les subir, me gâteraient singulièrement le plaisir du spectacle.

—Soit; en t'imposant ma fantaisie, j'ai bien compté t'en éviter les corvées et les garder pour moi.

—Tu as raison en cela à merveille, mon cher maréchal des logis. Je te donne mes pleins pouvoirs.

Cette solution amiable d'un malencontreux conflit parut réjouir fort M. de Saulieu, et lui était encore plus agréable qu'il ne le laissait voir. Il s'empressa de profiter de son succès, et de se mettre à la recherche de l'hôtel de ville de La Suze pour y faire viser les feuilles de route et y faire délivrer deux billets de logement. C'est une affaire de hasard. Mais il avait toujours eu la main heureuse à la loterie.

Sur cette assurance, M. de Verdeille, très résigné à attendre au lendemain pour jouir des avantages d'une mine reposée et d'une mise correcte, donna congé à son ami, et entra dans l'hôtellerie de l'*Etoile d'or*.

Il recommanda à l'hôte les deux valets chargés du gros bagage, dont il annonça la venue prochaine, et fit porter sa valise dans une chambre de choix.

Cette prise de possession accomplie, il descendit au jardin qui ombrageait et

Il tira de sa poche un volume de Rousseau, qui ne le quittait point, puis se mit à se promener lentement sous la voûte des charmilles. Jamais il n'avait mieux goûté les délices de cette lecture de prédilection que sous cet abri, plein d'ombre et de fraîcheur, des branches entrelacées à travers lesquelles, avec une lumière adoucie et comme tamisée lui arrivaient le chant des oiseaux et la douce senteur des lilas.

Pendant ce temps, le vicomte de Saulieu, aiguillonné par une impatience qu'il n'avait plus à dissimuler, traversait d'un pas allègre le grand pont de neuf arches, construit sous Henri IV, passait devant les ruines du château dont un M. de Chamillard fut un des derniers propriétaires, et s'engageait dans la rue de la Savonnerie.

Dans cette rue, en dépit de son nom mercantille et industril, se trouvaient maintes vieilles maisons bourgeoises dignes du nom d'hôtel, avec leurs hautes fenêtres, leur portail sculpté et leurs vastes jardins.

M. de Saulieu s'arrêta devant un de ces hôtels, qui n'était certainement pas l'hôtel de ville de la Suze. Mais depuis qu'il ne se sentait plus sous l'œil soupçonneux de son ami Verdeille, il avait pu modifier sans inconvénient son itinéraire. Et il l'avait fait sans doute; car sa brusque halte devant la maison de la rue de la Savonnerie semblait lui avoir été imposée moins par le désir de reprendre haleine que par la nécessité de se remettre d'une certaine émotion.

Une inspection rapide du lieu et des alentours, pendant cette minute d'attente, délivra bientôt M. de Saulieu de toute inquiétude. Personne n'avait ouvert, au bruit de son pas, le rideau des fenêtres; enfin, pour surcroît de faveur de la fortune propice, la porte était entr'ouverte; et il n'avait pas besoin de soulever, sur l'huis de chêne massif, le sonore marteau, auquel répondent tous les échos de la maison mise en éveil.

II

Le vicomte se glissa doucement à travers l'entrebâillement de la porte, suivit le vestibule plein d'ombre et de fraîcheur, gravit lentement l'escalier, et pénétra, à pas de loup, dans le salon d'honneur ou de compagnie au premier étage.

Là, il se trouva en présence d'un vieux valet de chambre, à cheveux blancs, un de ces serviteurs d'autrefois, comme on n'en trouve plus (hormis sur les listes du prix Montyon), que les générations se léguaient l'une à l'autre, qui naissaient, vivaient et mouraient dans la même maison.

Benoît était dans l'exercice de ses fonctions familières. Les reins ceints du tablier de travail, le plumeau à la main, il époussetait lentement, gravement, pontificalement les fauteuils en velours vert d'Utrecht, les glaces à rinceaux sculptés, dorés d'un or jaunissant, les consoles appuyant sur des pieds onglés de griffons leurs tablettes de marbre à grillage de cuivre, les portraits d'ancêtres, d'épée ou d'église, peints par Rigault, Largillière ou Vanloo.

Sur le léger bruit produit par l'entrée du vicomte, sur le courant d'air frais qui souleva les rideaux de toile de Jouy à ramages, ondulant devant les fenêtres entr'ouvertes, le vieux valet de chambre tourna vers le survenant sa face rubiconde, aux yeux naïfs et malins, au sourire curieux et inquiet.

Pendant que le bonhomme, après un premier coup d'œil, abaissait sur son nez les besicles de corne relevées sur son front et dévisageait lentement le vicomte, celui-ci, jouissant sournoisement de l'effet qu'il produisait, s'avançait jusqu'au milieu du salon, foulant d'un pas délibéré les rosaces du tapis, éclairées de reflets tremblotants.

(*A continuer.*)

Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of.
Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester Country National Bank.
Pen Yan, New York. First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utisa, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à rai-

VAPEURS.

Passage pour l'Europe.
(AGENCE.)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur le Clyde, en fer et à hélices, offrant, outre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New York à Glasgow, Belfast et se relient, par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Hâvre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Quebec et via Baltimore.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les emménagements ne sont pas excellés. Le chemin le plus court par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour l'aller et le retour. Passage pour les émigrants et les passagers d'entrepont les meilleurs sous tous les rapports, pour la Nlle-Orléans, l'Alabama et le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants, payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Souverains, francs, marcs et guilders.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets ou les chambres, s'adresser à
A. K. MILLER & Co,
No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de premières chambres, de secondes chambres et d'entrepont trouveront leur avantage à conclure des arrangements au bureau de la Nlle-Orléans.
17fév—1an

Excursion du dimanche et du mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer
CAMELIA,
très fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis,
Capitaine HANOVER,
fera des excursions, régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et, le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Il sera de retour le soir même, à temps pour le train de 7 heures et demie allant en ville.

Prix du passage, Une piastre, aller et retour.
☞ Restaurant à bord.
Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
14mai—☞ No 20 de la rue de l'Union.

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamers portant la malle des Etats-Unis—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer,
CAMELIA,
Fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis.
capitaine Wm. Hannover.

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le MERCREDI à l'arrivée du train de neuf heures du matin, le VENDREDI et le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi; le DIMANCHE à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à l'Old Landing", sur la rivière Tchefoncta, pour Covington. Il quittera l'Old Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin; Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Il y aura une excursion régulièrement, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de sept heures et demie, et le MERCREDI MATIN à l'arrivée du train de 9 heures. Le bateau sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du train qui précèdera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
C. M. SORIA,
2 juin—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la Grand'Ile.

Du Canal Hervey à la Grand'Ile.

Départ deux fois la semaine le MARDI et le SAMEDI, à 6 heures du matin.

Le beau bateau à vapeur
QUAKER,
capitaine F. Raleigh, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il partira de la Grand'Ile pour le Canal Hervey tous les JEUDIS et LUNDIS matin.

Prix du passage, $2.50, les repas non compris. Le "Quaker" débarquera les passagers à l'Ile Willoz et aux endroits où ils voudront s'arrêter. 2 juin—1f.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Se rattachant à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.
W. B. BROCKETT, agent,
1sept— Au No 38 de la rue des Magasins.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,
H. H. Broad, capitaine
T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.

Tout frêt pour le Bayou des Glaizes sera débarqué à Simmsport ou Big Bend Landing.
1 août—☞

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau

Capt. W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaizes.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 3, de la rue Tchoupitoulas.
18 déc—☞

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur
BART ABLE,
R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas,
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune,
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
3 déc—☞

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge;

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi.

Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No de 32 rue Bienville.
29oct☞

Paquebot du Bayou Lafourche.

Ligne des planteurs et des Négociants. Service à dater du samedi, 20 mai 1876.—Le bateau à vapeur STELLA BLOCK, capitaine U. D. Terrebonne, commis M. Charlet, partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir; de Thibodeauxville pour la Nlle-Orléans les JEUDIS et les LUNDIS, à 6 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No 3 rue Tchoupitoulas. TERREBONNE & SALOMON, No 75 de la rue Decatur, entre Conti et Bienville. 19 mai☞

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur
HENRY TETE,
Capitaine Jos. Aucoin,
M. H. Landry, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M.

Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET et P. CHARLET
14 juillet—1an 8 rue Conti.

Au Public.

NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.

Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les messieurs bien connus, actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous designés seront parcourus par les messieurs désignés ci-après.

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. R. Railey, F. Camerden, Esq.
2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Esq., H. W. Fowler, Esq.
3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, P. R. Byrne, Esq., B. B. Hotchkiss, Esq.
4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNulty, Esq., A. Gaillard, Esq.
5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. P. Roux, Esq., A. Dupré, Esq.
6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanchez, Esq. A. Kilshaw, Esq.
7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Pasley, Esq., Samuel Powers, Esq.

Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.
E. B. WHEELOCK, Président.

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Custom house streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

CANADA, Frangeul, samedi, 1er juillet.
LABRADOR, Sanglier, samedi, 8 juillet.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 15 juillet.
*ST-LAURENT, Lachesnez, samedi, 22 juillet.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.

Passage d'entrepont, chemin de fer compris, de la Nlle-Orléans à New-York, $55 en currency.

Billets aller et retour à prix réduits.

Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

LOUIS DE BÉBIAN
Agent, 55, Broadway, New-York
ou à L. GRAND, Agent.
nov—1an Gallier Court, Lettre H. N. C.

Brême.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NLLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leurs voyages réguliers en octobre 1876. Les jours de départ et les prix du passage seront annoncés plus tard.

Ces steamers, en venant à la Nlle-Orléans, font escale au Hâvre et à la Havane; en se rendant à Brême, ils font escale à la Havane et à Southampton. La compagnie se réserve le droit de changer de route.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, de Southampton ou du Hâvre à la Nlle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. STOCKMEYER & Co.,
Agents,
10juin— N. de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
HUDSON,
E. V. Gager, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Jeudi, 29 juin, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine ... $30.
Entrepont ... 25.
Billet d'excursion 50.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

ASSURANCES.

Association d'Assurances

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, 104 rue du Canal.

SIXIEME ETAT ANNUEL

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes sur les risques de feu	$350,536 87	
Primes sur les risques de mer	65,189 62	
Primes sur les risques de rivière	34,714 31	
Total		$450,7[illegible]
En moins—		
Primes sur risques non expirés	$120,661 47	
Primes remboursées	1,951 60	$122,613 07
Primes nettes acquises		$328,137 73
A ajouter:		
Intérêts	$9,185 35	
Profits et pertes	5,360 40	
Primes sur l'or	254 92	14,800 67
		$342,9[illegible] 40
Pertes payées		
Sur les risques de feu	$90,741 55	
Sur les risques de mer	15,954 27	
Sur les risques de rivière	6,802 83	
Pertes en litige	5,812 00	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	23,481 46	142,792 11
Réassurances	16,310 42	
Réfaction (rebate)	31,518 98	
Commissions d'agences	27,339 65	
Dépenses d'agences	7,780 84	
Taxes et Licences	10,568 50	
Dépenses de bureau	27,062 67	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc	6,547 16	
Frais de Cours et d'avocats	47 52	270,267 84
Bénéfice net		72,67[illegible] 7

ACTIF,

En caisse		
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$51,890 87	
" Louisiana Natl. Bk.	20,324 61	
Dépôt spécial au Germania National Bank	6,500 00	
En mains d'agents aux E. U. et en Europe	19,002	
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,903 42 évalués à	27,871	
Certificats de réclamations reconnues par le New Orleans National Banking Association, $161,122 73, évalués à	48,333 78	
Effets à recevoir pour primes	7,560 93	
Prêts sur hypothèques	140,573 22	
Prêts sur nantissements	24,324 94	
Effets à recevoir	13,931 80	
Bons	22,413 88	
Actions	23,556 78	
Primes en voie de recouvrement	41,688 42	
Propriétés foncières	74,174 77	
Dû par divers	11,814 99	
Bons des Etats-Unis	11,560 75	$555,524

PASSIF,

Capital payé en plein (actions de $30)	$295,650 00	
Effets à payer	666 6	
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non réclamés	544 50	
Primes sur risques non terminés	120,661 47	
Pertes non réglées	29,233 45	
Dû à divers	7,008 84	
Fonds de réserve	11,029 07	482,954 0
Surplus		$72,670 5

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire, MEL. MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.
G. LeGARDEUR, Jr., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants:

1° Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action;

2° Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;

3° De porter au Fonds de réserve (15 0[0]) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

MEL. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

DIRECTEURS,

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
L. K. SMALL,	L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS,	E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN,	IS. SCHNEIDER,
J. PLAISENT,	JOHN LEISY,
HY. ABRAHAM,	M. MUSSON.

janv—1an

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 JUILLET.

Le bateau à vapeur TOM PARKER, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 6 heures et demie du soir pour la Nlle-Orléans. Le bateau qui se reliera au train d'excursion du Dimanche partira d'ici à 7 heures et demie du matin et sera de retour le même jour à sept heures du soir.

Le frêt reçu au même endroit, à 3 heures sera livré le lendemain matin.
C. E. PAYNE, Agent général.
4déc—

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité de ce chemin de fer, en ville, est "l'ancienne gare," rue des Champs-Elysées près la levée.

Le prix de l'excursion au Lac—aller et retour le même jour—est de 20 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents l'aller et autant le retour.

Départs de la ville.	Départ du Lac.
6 heures A. M.	7 heures.
7½	8½
9	10
10½	11½
Midi.	1½
2	2½
3	3½
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½
8	8½
9	9½

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI HEURES à partir de 2 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train. 4 avril—
D B ROBINSON Receveur.

LA LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, L NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès ... 6:45 A. M.	Exprès ... 10:30 A. M.
Exprès ... 5:00 P. M.	Exprès ... 9:30 P. M.

Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement en allant à New York et aux villes de l'Est. Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN JONES, Agent général.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 Nov.☞

THE MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST, Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS, CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal Street, as follows.

Depart.	Arrive.
Express ... 6:45 A. M.	Express ... 10:30 A. M.
Express ... 5:00 P. M.	Express ... 9:30 P. M.

Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket Office, corner of Camp and Common sts., opposite City Hotel.

NORMAN C. JONES, Gen'l Agt.
D. B. ROBINSON, Supt.
21Nov—☞

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:
(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

Le et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Malle ... 5 3 P. M.	Malle ... 12:01 M.
Agrément ... 5:00 P. M.	Agrément ... 10:00 A. M.

Le train d'agrément du DIMANCHE à 9:30 P.M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 7☞

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co, (Great Jackson Route.)

From Calliope street Depot.

On an after Monday April 24 train leave and arrive as below:

DEPART.	ARRIVE.
Mail ... 5 3 P. M.	Mail ... 12:01 M.
Accommodation 5:00 P. M.	Accom. ... 10:00 A. M.
SUNDAY accomodation train ... 9:30 P. M.	

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST LOUIS CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. any 14☞

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louiziane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.
GEO. PANDELY, Surintendant, au coin des rues Natchez et Magasins.

Pour frêt ou passage s'adresser
Il ne sera point reçu de frêt après 6 heures.
?mai— CHS. A. WHITNEY, CO., Agents.

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.,

A la clôture des affaires du 24 mars 1876.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$659,856 97
Actions, bons et hypothèques		241,387 11
Propriété foncière		52,000 00
Caveau de sûreté		50,000 00
Dépenses et taxes payées		7,796 77
Dû par des banques et des banquiers éloignés		4,402 58
Change américain		137,377 93
Echange pour le Clearing House	64,936 75	
En caisse	120,125 54	—185,062 29
		$1,337,883 65

PASSIF.

Capital, nouveau	$350,000 00	
Do ancien	150,000 00	—500,000 0
Surplus		10,000 00
Autres profits non partagés		45,645 26
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		100,110 60
Dépôts individuels	420,885 08	
Département des épargnes	226,449 71	
Certificats, dits "time"	34,790 00	—682,124 79
		$1,337,883 68

Je certifie que le tableau qui précède est exact.
JOHN S. WALTON, Caissier.

Témoins:
EDWARD CONERY, JAMES JACKSON, J. H. KELLER, Directeurs. 26 mars—1f

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:		
Admission	$ 235 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes	25 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875	652 02	$3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier	$ 12 10	
Docteurs	473 00	
Pharmaciens	638 90	
Secrétaire, 3 trimestres	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	306 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (faux frais)	92 70	2338 5
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07
Il y a en outre, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c.	$ 800 00	
Deux Actions de Banque	60 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire	28 50	$5486 60
Actif net, 1er janvier 1876		$6420 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		456 00

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de 241 membres.
Admis depuis cette époque 31 — 272 m.

Sur lesquels il faut déduire:
Décédés 6
Rayés aux Assemblées générales
Absents démissionnaires
Effectif actuel 206 m
Classés comme suit:
Membres Actifs 183
" Honoraires 32
" " Bienfaiteurs 18
Total égal
11janv—7f

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms.

Passports procured from Washington.

ASSURANCES

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875			$177,707 87
Sur les risques d'incendie	$127,543 00		
Sur les risques maritimes	17,746 78		
Sur les risques de rivière	32,418 09		177,707 87
Pertes payées dans la même période:			
Sur les risques d'incendie	23,972 46		
Sur les risques maritimes	4,625 61		
Sur les risques de rivière	17,640 05	46,238 12	
Moins réfaction (Rebate)	20,976 06		
Taxes et licences de ville d'Etat et pour 1874 et 1875	16,315		
Réassurances	16,674 22		
Primes remboursées	1,056 91		
Loyer	3,907 61		
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	12,508 85	71,439 15	117,677 27
Profits			$60,030
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875	$25,969 40		
Réserve pour pertes en suspens	1,851 12		
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour	20,000 00		
Réserve pour dépréciation sur l'actif de la Compagnie	12,210 08		
	$60,030 60		

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		$49,323 77
Prêts sur nantissement		28,337 16
Effets pour primes à courte échéance		7,296 31
Actions de banque et autres actions		31,840 25
[illegible]iens fonciers		34,324 [illegible]7
P[illegible] voie de perception		23,663 90
En banque	$54,738 88	
Balance dans la banque d'Amérique	542 96	—55,280 84
Total de l'actif		$250,020 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce di janvier 1876.
M. T. DUCROS, Notaire Public, No 1 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
11janv—

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		$1,791 78
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		6,345
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875	$5,499 95	
Escompte de billets payés avant l'échéance	247 71	
Montant des dépenses non converties l'année dernière	1,281 45	
	$7,094 14	
Bénéfice net	112 4	
	$7,127 08	$7,127

L'actif ... comme suit.		
Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur	$84,906 77½	
Propriétés foncières	9,450 22	
Comptant: A la banque nationale de l'Etat	$1,661 41	
Currency des Etats-Unis	144 26¼	1,810 67¾
Effets à recevoir	7160 15	
Divers débiteurs	590 77	
Installations	1,000 00	
Intérêt courant	255 38	
		—106,171
Actions payées en plein	79,150 00	
Actions payées en partie	3,792 85	
Scrip	4,830 00	
Dividende No 1 non-réclamé	127 20	
Effets à payer	400 00	
Divers créanciers	402 70	
Surplus de l'actif	16,470	106,172

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.
G. LEGARDEUR.
22 oct—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$137,136 [illegible]
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$54,447 [illegible]	
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc.		
		114,961
		$52,114 1
Total de l'actif		$764,213

DÉCLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt
N. A. Baumgart,	Th. Lilienthal,	R. Sieg,
[illegible]den,	E. F. Del Bondio,	C. H. Miller,
Isaac Scherck,	H. Eicke,	S. F. Nastis,
J. N. Schwarz,	Chas. Engsfeld,	H. Pohlmann,
Louis Schwarz,	M. Frank,	F. Rickert,
E. Weissenbach,	R. R. Gogreve,	F. Roder,

RAPPORT ANNUEL DE LA Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Pour l'année expirée le 10 janvier 1876.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE,

Etat de la Société le 11 janvier 1876.

Membres actifs	134
" honoraires	10
Admissions, membres actifs	37
Expulsions, " "	28
Décès, " "	1

Etat actuel de la Société.

Membres actifs	142
" honoraires	10

Rapport du Comité de Secours.

Visites et secours à 40 membres.

Secours en argent, hebdomadaires ou mensuels	$330 00
Honneurs funèbres et dépenses	135 00
Total	$465 00

Rapport du Secrétaire des Finances.

Dû par des membres	$14[illegible]00

Rapport condensé du Trésorier.

En caisse le 10 janvier 1875		$ 2,075 [illegible]
Reçu de membres, pour quotités, assessments et amendes		1,933 25
Reçu d'autres sources		132 15
Total		$ 4,141 34
Dépenses par comité de secours	$ 465 00	
Dépenses pour divers	804 94	—$ 1,269 94
En caisse ce jour		$ 2,871 30

Actif de la Société.

En caisse	$ 2,871 30
Effets à recevoir	399 93
Propriété foncière	710 00
Meubles et autres effets mobiliers	1,034 75
Total	$ 5,015 98

Passif—Aucun.

Election pour l'année 1876.

Président, Hon. Juge A. L. TISSOT.
Vice-Président, Dr EMILE DOUMEING.
Secrétaire, FRANK LEEFE.
Secrétaire des Finances, ELIE LAMBERT.
Trésorier, GEO. E. FORSTALL.
Grand Marshal, A. N. HEBERT.
Médecin, Dr EMILE DOUMEING.
Pharmaciens—F. BAETHE,
" VALSIN VIGNAUD.
" L. H. VON GOHREN,
" A. J. BERET.

ASSURANCES

La Compagnie d'Assurance

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes d'incendie		$455,328 93	
Primes de mer		62,839 56	
Primes de rivières		75,231 32	$593,399 81
En moins—			
Risques non expirés le 31 décembre 1875		137,568 14	
Primes remboursées		34,972 22	$172,540 36
Montant net des primes			$420,859 45
A ajouter—			
Intérêts, sauvetages, etc			30,631 13
			$451,490 56
A déduire—			
Réassurances		$26,345 83	
Pertes par les incendies	$110,972 73		
Pertes sur mer	16,842 69		
Pertes sur les rivières	30,373 21	—158,188 63	
Réfaction (rebate)		42,483 47	
Commissions aux agents		27,148 59	
Dépenses générales des agences	$7,739 12		
Dépenses générales du bureau local	27,900 00		
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc	12,077 24	—47,716	
Taxes d'Etat et taxes de ville		29,294	
			331,177 80
Profits nets			$120,312 78
A déduire:—			
Dividende payé en août	25,000		
Dividende déclaré	25,000	— $50,000	
Réservés pour réclamations non réglées	15,000	—	65,000 00
			$55,312 78

L'actif de la Compagnie est comme suit, aux taux de la place:

Propriétés foncières	$104,911 85
Billets garantis et hypothécaires	238,501 91
Actions et bons	93,574 50
Effets à recevoir	22,387 65
Primes en voie de recouvrement	73,487 09
Primes d'agences en voie de transmission	10,216 45
Dû par des compagnies d'assurances	4,137 6
Comptes en suspens	3,214 22
Divers débiteurs	7,217 30
Obligations des Etats-Unis—bons 5-20	55,822 61
En caisse	36,250 24
	$652,827 95

PASSIF.

Réservées pour risques non expirés	$137,568 14
Dividende déclaré	25,000 00
Dividende non collecté	10,066 25
Réservé pour les réclamations non réglées	15,000 00
	$187,634 39

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 17 janvier 1876.

JOHN LEMONNIER,
Troisième Justice de paix,
Paroisse d'Orléans, Lne.

Le 13 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer le dividende intérêt semestriel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, le PREMIER LUNDI de février prochain.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Ernest Merilh,	A. M. Bickham,
Placide Forstall,	A. Schreiber,
H. Gally,	J. Tuyes,
Chas. Lafitte,	W. A. Bell,
W. Van Benthuysen,	D. Fatjo,
Pierre Poutz,	D. D. Rogers,

19jan—☞

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

STATE NATIONAL BANK

—A LA—

Nouvelle-Orléans, Et de la Louisiane,

A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,379,308 12
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		36,977 75
Dû par des agents de rachat et de réserve		411,346 56
Dû par d'autres banques nationales		127,857 11
Dû par des banques d'Etat et banquiers		422,775 93
Propriétés foncières, meubles et accessoires		106,097 51
Dépenses courantes et taxes payées		16,353 66
Primes payées		5,000 00
Echanges par le Clearing House	$ 289,191 32	
Billets des autres banques nationales	12,803 00	
Papier-monnaie fractionnel (y compris les nickels)	4,232 44	
Espèces	41,287 09	
Billets legal-tender	698,132 00	1,045,745 85
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 0[0] de la circulation		2,250 00
		[illegible] 4

PASSIF.

Capital payé		$ 550,000 00
Surplus		45,000 00
Autres profits non-divisés		48,238 26
Billets de la banque nationale émis		45,000 00
Dividendes non-payés		9,559
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	$ 2,292,211 51	
Certificats de dépôts sur demande	1,000 00	
Certificats de dépôts à terme	10,000 00	
Chèques certifiés	34,273 23	
Chèques de caissier émis	23,305 00	2,360,789 74
Dû à d'autres banques nationales		44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers		210,707 44
Total		$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss:

Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance.

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 18 mars 1876.
THÉO. GUYOL, notaire.

Pour copie conforme:
W. P. BLAKEMORE, S. H. BOYD, JULIUS VAIRIN. Directeurs.
12mars—3IPP

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYÉ ... $500,000.

DOUZIEME ETAT ANNUEL DE L'ANNEE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,988 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,254 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,883 70
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées	$142,763 80	
Dépenses générales, taxes et loyer	53,833 80	
Fonds de réserve, $10,000 et dividendes sur actions, 10 pour cent	59,547 48	$257,145
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—		
Bons, actions, prêts et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162,833 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le [illegible] janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, (lesquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.

Jno. G. Gaines,	Richard Flower,	J. L. Harris,
E. J. Hart,	J. Weis,	D. A. Chaffraix,
Hy Renshaw,	R. W. Taylor,	L. Alcus,
Hugh Wilson,	J. C. Morris,	Isaac L. Hass,
R. Biscoe,	James I. Day,	Scott McGehee,
A. Baldwin,	Lionel C. Levy,	Geo Jonas,
Chas. Macready,	Amory Clapp,	D. Fatjo,
W. E. Seymour,	T. L. Airey.	

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux No. 52 de la rue d

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS.

Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Elixir et Poudre (fl. de 30 gr.) dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Indigestions, Diarrhées, Gaz, Pesanteurs, Migraines et les Vomissements chez les Dames enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Mougin, Ducongé, Bogel, Maunsel et Cie, Hart.
Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.
A Paris, chez HOTTOT, succr, 24, rue des Lombards.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS DE LA VÉRITABLE PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855
MÉDAILLE DE 1re CLASSE
AL. LABARRAQUE & Cie

QUINIUM LABARRAQUE

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE PARIS

Le **Quinium Labarraque** est un vin éminemment tonique et fébrifuge, destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le **Quinium Labarraque**, approuvé par l'Académie impériale de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, et sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le **Quinium Labarraque** se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans les cas chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET il produit des effets remarquables par le rapidité de son action.

A Paris, maison L. FRERE, 19, rue Jacob

A LA NOUVELLE-ORLÉANS, Phie Ducongé; Phie Schwab

CHARBON DE BELLOC

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE
le 27 décembre 1849

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le **Charbon de Belloc** doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

GASTRALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSSENTERIE
CHOLÉRINE

MODE D'EMPLOI. — Le **Charbon de Belloc** se prend avant ou après chaque repas, sous forme de poudre ou de pastilles. Le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

DÉPOTS A LA NOUVELLE ORLÉANS
Phie Ducongé. — Phie Schwab
A Paris, maison L. FRERE, 19, rue Jacob.

GOUDRON DE GUYOT

LIQUEUR CONCENTRÉE ET TITRÉE

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le **Goudron de Guyot** a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.

Le **Goudron de Guyot** remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le **Goudron de Guyot** est recommandé dans les maladies suivantes:

EN BOISSON. — *Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:*

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE

EN LOTION. — *Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.*

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU

EN INJECTION. — *Une partie de liqueur et quatre parties d'eau* (efficacité toute spéciale.)

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE

Le **Goudron de Guyot** *a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu, que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.*

DÉPOT A LA NOUVELLE-ORLÉANS, Phie Ducongé; Phie Schwab
A PARIS, maison L. FRERE, rue Jacob, 19

SIROP DELABARRE DIT DE DENTITION

Le fl. 3 50 — Il y a des contrefaçons — Exiger la signature. — Le fl. 3 50.
A l'aide de ce *dentifrice bien connu*, employé en simples frictions sur les GENCIVES DES ENFANTS qui font des dents, la sortie des dents s'effectue *sans crises ni douleurs*.

GUÉRISON DES DENTS CARIÉES

TRAITEMENT du Dr DELABARRE

Par le Ciment de gutta-percha, on plombe soi-même ses dents cariées. Tube, 3 f.; boîte 2
Par la Liqueur chlorophénique, on arrête instantt les maux de dents les plus violents.
Par la Mixture dessicative, on arrête la carie avant le plombage. Fl. 2f. [F]. $ 50.
Notice explicative envoyée fr. PARIS: DEPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre
Nouvelle-Orléans, MONTEGUT et Cie. — CARROUCHE. — HART et Cie, droguistes.